



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 janvier 2023.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Nicole MARQUES, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Stéphanie YVERNAULT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Cindy FOUR, Sylvette MARECHAL, Daniel MAURIN

Ont donné procuration : Richard PONCEPT à Jean-Louis ROUVIDANT
Rémi CHABANAT à Elisabeth BRUSSAT

Absent : Héloïse FERRIER

Daniel MAURIN est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION

Travaux d'assainissement T3 et T4 : Modification Maîtrise d'œuvre N°2023/01/06

Objet : Commande Publique : Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre

- Vu la délibération relative au marché du Maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en séparatif T3 et T4 en date du 28/09/2020
- Vu le contrat de maîtrise d'œuvre

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le contrat de maîtrise d'œuvre avec la société EGIS en date du 29/09/2020.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en révision du prévisionnel des prix du marché de travaux pour la réalisation de mise en séparatif T3 et T4, le montant du marché de maîtrise d'œuvre est modifié.

Madame le Maire donne lecture de ladite modification

Montant du marché initial : 32 515.90 € H.T
Montant de la modification n°1 : 32 669.33 € H.T
Montant total : 65 185.23 € H.T

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la modification n°1
Autorise Mme le Maire à signer ladite modification au nom de la commune.

AR Prefecture

063-216302653-20230123-20230106-DE
Reçu le 30/01/2023

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.


Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Fait à Orléat, le 23 janvier 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230123-20230106-DE
Reçu le 30/01/2023